

République Française Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 17/04/2026 **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** N° 13-2026
Séance du 29 avril 2026

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Absents : 0

Représentés : 0

Pour : 9

Contre : 2

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Six le Vingt Neuf Avril à 18 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de M.MORESMAU Jean-Philippe, Maire,
Présents : MORESMAU JP, FONZES O, HARDY V, SIEGEL R, DUGLOU M,
CAPITAINE V, DESFAUDAIS A, PALHOL M, JAUDON L, MOREAU H, ROCCO C.
Secrétaire de séance : JAUDON Laure

Objet : Adoption des budgets primitifs 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121
Etant donné que les budgets primitifs ont été présentés il convient au Conseil de se
prononcer.

CCAS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	8 500,00 €	8 500,00 €

MUSEE	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	294 032.53 €	294 032.53 €
INVESTISSEMENT	263 500.00 €	263 500.00 €
TOTAL	557 532.53 €	557 532.53 €

PARKING	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	620 143.08 €	620 143.08 €
INVESTISSEMENT	51 552.00 €	51 552.00 €
TOTAL	671 695.08 €	671 695.08 €

BUDGET GENERAL	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	974 287.48 €	974 287.48 €
INVESTISSEMENT	629 949.96 €	629 949.96 €
TOTAL	1 604 237.44 €	1 604 237.44 €

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal adopte les budgets primitifs 2026 tels que présentés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire.

Moresmau Jean-Philippe



Le/ la secrétaire de séance,

[Signature]